

union avec l'Eglise, comme signe des choses mystérieuses. Voici maintenant quelques-unes des qualités qu'Isidore demandait pour un évêque, suivant le vœu du Seigneur et de l'assemblée des saints.

« Qu'il se corrige d'abord lui-même, celui qui doit enseigner aux autres à bien vivre ; qu'en toutes choses il soit une règle de vie, et que ses œuvres, sa doctrine appellent tous les hommes aux bonnes actions. La science des Ecritures lui est nécessaire aussi, car si la vie de l'évêque n'est que sainte, c'est à lui-même seulement qu'il est utile, en vivant de la sorte. Mais s'il est instruit et éloquent, il peut enseigner les autres, instruire les siens, combattre les adversaires, qui, n'étant pas réfutés et combattus, peuvent aisément pervertir les ames simples. Son langage doit être pur, simple, franc, plein d'humilité (1) et honnête, plein de suavité et de grâce, traitant du mystère de la loi, de la doctrine de foi, de la vertu de continence, de la discipline de justice, avertissant chacun par une exhortation diverse, suivant la nature de la profession et des mœurs, de sorte qu'il sache ce qu'il dit, à qui il le dit, et quand et comment.

« Son devoir spécial, c'est de lire les Ecritures, de parcourir les canons, d'imiter les exemples des saints ; de s'adonner aux veilles, aux jeûnes et aux prières, d'avoir la paix avec ses frères, de ne déchirer aucun de ses membres, de ne condamner personne, sans preuve ; de n'excommunier personne, sans discussion. Il doit avoir la préséance par l'humilité et par l'autorité tout à la fois, si bien que l'excès de son humilité ne laisse point se fortifier les vices des sujets, et qu'une sévérité outrée ne le guide point dans l'exercice du pouvoir. Il aura aussi cette charité qui surpasse tous les dons, et sans laquelle

(1) L'édition de du Breul présente ici une singulière faute d'impression, car elle lit *pravitatis*, au lieu de *parvitatis*.